

Décès de Guy Drouillard, militant anti-colonialiste et ami de l'Algérie

- Hommages - Hommage aux amis et aux camarades disparus -

Date de mise en ligne : vendredi 11 juillet 2014

Description :



Décès de Guy Drouillard, militant anti-colonialiste et ami de l'Algérie

Photo prise dans les locaux de la direction du Secours Populaire Algérien (SPA) à Alger, en juin 1955 au lendemain de l'expulsion de Guy Drouillard de Khenchela. On distingue, debout, notre camarade Abdelhamid Boudiaf, secrétaire général du SPA et membre du Comité Central du PCA, qui a rejoint deux mois plus tard les maquis des Combattants de la Libération Nationale et ensuite l'ALN, après l'accord PCA-FLN. Aux côtés de Boudiaf, plusieurs militantes algériennes du SPA. Guy Drouillard est assis près du bureau.

Dés le déclenchement de l'insurrection armée du premier novembre 1954, il manifesta son soutien actif à la cause du peuple algérien pour son indépendance. Aussi, le 18 avril 1955, alors qu'il « *était en train de faire sa classe, le secrétaire du commissaire de police*, disait-il dans un entretien avec Alger-Républicain, *se présenta et m'annonça que j'avais à interrompre ma leçon en cours et à me rendre au poste de police. Là on m'apprit que le séjour dans le Département de Constantine m'était interdit en application de la loi instituant l'état d'urgence en Algérie. Je devais avoir quitté le département dans les quarante huit heures ... la raison invoquée par l'arrêté d'expulsion : » A diverses reprises, a cherché à entraver l'action des pouvoirs publics« . »*

Les amis d'Alger-républicain en France

10.07.14

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Guy Drouillard, est décédé à Perros-Guirrec (Côtes d'Armor- France) mardi 8 juillet 2014. Instituteur communiste français venu en Algérie dans les années 1950, il a enseigné à Khenchela. Il a adhéré au Parti communiste algérien dès son arrivée dans notre pays.

Son activité syndicale dans cette localité au sein des Syndicats Algériens (CGT) notamment pour l'organisation des ouvriers et des chômeurs lui valut la confiance de ceux-ci qui l'ont élu à la direction de l'Union locale de cette organisation. Le 17 juillet 1953, à la suite d'une manifestation de 500 chômeurs, alors qu'il distribuait un tract qui « *dénonçait l'incurie administrative et la solidarité des syndicats aux chômeurs* » comme l'écrivait le lendemain *Alger-républicain*, il fut arrêté.

Photo prise dans les locaux de la direction du Secours Populaire Algérien (SPA) à Alger, en juin 1955 au lendemain de l'expulsion de Guy Drouillard de Khenchela. On distingue, debout, notre camarade Abdelhamid Boudiaf, secrétaire général du SPA et membre du Comité Central du PCA, qui a rejoint deux mois plus tard les maquis des Combattants de la Libération Nationale et ensuite l'ALN, après l'accord PCA-FLN. Aux côtés de Boudiaf, plusieurs militantes algériennes du SPA. Guy Drouillard est assis près du bureau.

Photo prise dans les locaux de la direction du Secours Populaire Algérien (SPA) à Alger, en juin 1955 au lendemain de l'expulsion de Guy Drouillard de Khenchela. On distingue, debout, notre camarade Abdelhamid Boudiaf, secrétaire général du SPA et membre du Comité Central du PCA, qui a rejoint deux mois plus tard les maquis des Combattants de la Libération Nationale et ensuite l'ALN, après l'accord PCA-FLN. Aux côtés de Boudiaf, plusieurs militantes algériennes du SPA. Guy Drouillard est assis près du bureau.

Dés le déclenchement de l'insurrection armée du premier novembre 1954, il manifesta son soutien actif à la cause du peuple algérien pour son indépendance. Aussi, le 18 avril 1955, alors qu'il « *était en train de faire sa classe, le secrétaire du commissaire de police*, disait-il dans un entretien avec *Alger-Républicain*, se présenta et m'annonça que j'avais à interrompre ma leçon en cours et à me rendre au poste de police. Là on m'apprit que le séjour dans le Département de Constantine m'était interdit en application de la loi instituant l'état d'urgence en Algérie. Je devais avoir quitté le département dans les quarante huit heures ... la raison invoquée par l'arrêté d'expulsion : » *A diverses reprises, a cherché à entraver l'action des pouvoirs publics*« . »

Guy Drouillard ajoutait dans cet entretien : « *Cet acte était aussi arbitraire que mon arrestation au lendemain du premier novembre 1954.* » Puis il poursuivait : « *Depuis mon arrivée à Khenchela en octobre 1952, j'ai lutté aux*

Décès de Guy Drouillard, militant anti-colonialiste et ami de l'Algérie

côtés des ouvriers de la ville, au sein de l'Union locale CGT pour l'amélioration de leur sort. Est-ce entraver l'action des pouvoirs publics que ne pas admettre que des hommes puissent gagner 200 francs par jour pour 12 heures de travail, sans fiches de paie ? Est-ce entraver l'action des pouvoirs publics que d'agir pour obtenir l'ouverture de chantiers et l'attribution d'une allocation aux chômeurs ? Est-ce entraver l'action des pouvoirs publics que de lutter contre l'injustice et la misère ? Si cela est, alors oui, je suis coupable d'avoir cherché à entraver l'action des pouvoirs publics ».

Notre ami et camarade Guy Drouillard qui fut contraint de revenir en France a poursuivi là son combat pour soutenir notre peuple jusqu'à son accession à l'indépendance. Il resta attaché à notre pays et à notre journal en adhérant à l'Association des amis d'Alger républicain en France à laquelle il apporta son soutien jusqu'au terme de sa vie.

Ses obsèques ont eu lieu à Lanion jeudi 10 juillet. A son épouse et à ses enfants, Alger républicain et l'Association des Amis d'Alger-républicain leur présentent leurs condoléances et leur expriment leur solidarité.

Les amis d'Alger-républicain en France

10.07.14